



Paris, le 19 mars 2012

CRAP – Cahiers Pédagogiques
10 rue Chevreul
75011 Paris

Madame, Monsieur,

En réponse aux « 12 mesures, à court et moyen terme » proposées par les Cahiers Pédagogiques, j'ai choisi trois d'entre elles et vous propose ci-dessous mes commentaires.

- B (Baccalauréat) : Nous souhaitons non seulement donner une véritable place à la présentation de travaux individuels et collectifs, mais aussi à des épreuves transdisciplinaires, ce qui aurait un véritable effet sur la pédagogie pratiquée en amont.

- D (programmes) : Le mode de rédaction des programmes est un levier capital. Rédigés en termes d'objectifs transdisciplinaires de fin de cycle, ils constitueraient enfin une incitation à ce que les équipes pédagogiques se saisissent de leur autonomie pour définir elles-mêmes quels supports disciplinaires, quels modes de regroupement et quels horaires seraient les mieux adaptés pour les atteindre.

- I (Pilotage d'établissement) : L'élection du président du conseil d'administration est une revendication ancienne des écologistes. Nous souhaitons par ailleurs qu'une partie de l'équipe de direction soit une émanation de la communauté éducative au lieu d'être seulement une représentation de l'administration.

Ces commentaires viennent compléter la réponse aux « 12 propositions pour 2012 » que nous vous avons envoyée à l'automne 2011, et que j'ai le plaisir de vous remettre en copie ci-après.

Salutations sincères,

Yann Forestier
Commission Education d'EELV

CRAP-Cahiers pédagogiques

12 propositions pour 2012 : L'avis d'Europe Ecologie-Les Verts

Propositions du CRAP	Propositions d'Europe Ecologie-Les Verts
1. Favoriser le travail d'équipe	<p>La constitution et la stabilisation des équipes pédagogiques sont des conditions du changement de l'école. Nous souhaitons entreprendre une négociation avec les organisations syndicales pour définir un nouveau système d'affectation des enseignants qui favorise la constitution d'équipes stables, la sécurisation du parcours des enseignants débutants et la mobilité des enseignants expérimentés vers la prise de responsabilités et l'éducation prioritaire.</p> <p>Le travail d'équipe doit avoir un contenu sur lequel s'exercer. Il faut responsabiliser les équipes pédagogiques dans le sens d'une prise en charge collective de leur fonction. Cela passe par une réécriture des programmes (et une redéfinition des examens) qui doivent être définis en termes d'objectifs transdisciplinaires de fin de cycle, de façon à laisser aux équipes la responsabilité de définir les horaires, les modes de regroupement des élèves, les contenus disciplinaires adaptés à la réalité du public de l'établissement pour atteindre ces objectifs.</p>
2. Changer progressivement le service des enseignants	<p>Le service des enseignants, en particulier du secondaire, est un point de blocage majeur. Il y a une dimension symbolique forte : si la plupart des enseignants s'investissent déjà beaucoup dans la vie de leur établissement et le suivi des élèves, c'est généralement en ne reconnaissant pas la légitimité de cette activité extérieure aux cours proprement dits. L'enjeu est donc de reconnaître cet investissement et de le mettre au cœur du métier.</p> <p>Un grand débat national sur les formes et les missions de l'école fondamentale (de 6 à 16 ans) est indispensable pour que les acteurs s'approprient la nécessité du changement : c'est en définissant ce que doit être cette école fondamentale, en s'appuyant sur les propositions des organisations intermédiaires (syndicats, mouvements et associations) qu'on pourra définir ce qu'on attend de ses professeurs.</p>
3. Modifier radicalement les modes d'évaluation	<p>Il n'est pas du rôle du ministère de définir les modalités d'évaluation pratiquées au quotidien dans les établissements, même si la multiplication des procédures d'évaluation nationale, jusqu'en maternelle, semble donner l'impression que l'Etat aurait l'ambition de tout contrôler.</p> <p>Il est possible en revanche d'agir significativement sur l'évaluation en intervenant sur les examens. Ceux-ci doivent associer un système d'unités capitalisables, la présentation de travaux personnels ou collectifs réalisés en amont et des épreuves transdisciplinaires réalisées avec l'accès à une documentation.</p> <p>On changera aussi l'évaluation en en modifiant les enjeux. Dans une école fondamentale pour tous, il n'y a ni sélection, ni redoublement, ni orientation : l'évaluation ne sert pas à se placer le mieux possible dans la course aux voies d'excellence, mais à percevoir ses forces, ses faiblesses et ses besoins.</p> <p>Il est important aussi que les choix d'orientation ne soient pas déterminés par les résultats obtenus en amont. Cela n'est possible que si la hiérarchisation entre les voies offertes au lycée ou dans le supérieur est abolie, ce qui est conditionné à un décroisement : ce n'est que lorsque les lycéens pourront construire un parcours personnalisé (et non plus choisir entre un petit nombre de séries dont la cohérence a été pensée par d'autres) qu'il deviendra impossible de hiérarchiser ces voies trop diverses.</p>
4. Prévenir le décrochage	<p>Le collège et le lycée, où se produisent les phénomènes de décrochage les plus importants, ont été pensés pour sélectionner une élite, donc pour exclure les autres. S'ils font aujourd'hui beaucoup d'efforts pour accueillir tout le monde, ils ne sont pas faits pour prendre les élèves comme ils sont : être différent implique d'être « orienté », première marche, bien souvent, vers le décrochage.</p> <p>Nous proposons que l'école fondamentale, de 6 à 16 ans, soit libérée de toute pression évaluative et de tout enjeu d'orientation. Sa finalité ne doit pas être de préparer une orientation future (et les voies d'accès ultérieures, si elles peuvent être sélectives après le baccalauréat, ne doivent pas se baser sur le parcours réalisé</p>

	<p>avant 16 ans), mais de tirer le meilleur parti de chacun pour le faire progresser en garantissant l'acquisition d'une culture commune basée sur un socle de compétences et de connaissances. L'appel à des projets d'équipes pédagogiques encouragerait l'adaptation des établissements scolaires à leur public.</p> <p>Après 16 ans, nous souhaitons élever l'âge de fin de scolarité obligatoire en demandant à chaque jeune de suivre deux années supplémentaires de formation générale ou professionnelle entre 16 et 25 ans. Chacun serait encouragé à faire une pause, espace propice à une expérience particulière (dans l'esprit des « <i>gap years</i> » anglo-saxonnes) qui pourrait prendre la forme d'un service civique et qui serait investi par l'éducation populaire.</p> <p>Il faut d'une manière générale que les arrêts d'étude soient réversibles. Notre proposition d'un crédit de huit années de formation à suivre tout au long de la vie avec garantie de revenu va dans ce sens.</p>
<p>5. Développer la responsabilisation de tous</p>	<p>Nous voulons encourager les dispositifs donnant l'occasion de confier des responsabilités aux jeunes, dans l'école et en-dehors, par l'obligation notamment de les associer aux instances de décision, depuis les conseils municipaux jusqu'au fonctionnement des établissements scolaires. Les appels à projets innovants que nous souhaitons diffuser largement incluront la question de la relation de l'école avec les parents.</p> <p>La réécriture des programmes en termes d'objectifs de fin de cycle, la mise en place d'épreuves transdisciplinaires au baccalauréat et l'octroi d'une plus grande autonomie aux établissements imposerait aux équipes pédagogiques de s'impliquer dans la définition des meilleurs moyens pour atteindre ces objectifs en fonction des réalités auxquelles elles sont confrontées.</p> <p>L'élection d'une partie de l'équipe de direction et du président du conseil d'administration au sein de la communauté éducative garantira une démocratie plus active, de façon à ce que l'accroissement de l'autonomie des établissements ne revienne pas à confier un pouvoir discrétionnaire à un chef d'établissement-manager qui ne serait encore que le représentant de la hiérarchie administrative.</p> <p>Le Conseil supérieur de l'éducation doit être profondément transformé pour devenir un Conseil supérieur citoyen de l'éducation et de la formation, réunissant des représentants des toutes les composantes impliquées dans l'éducation formelle, non formelle et informelle, chargé d'animer le débat public et doté d'une capacité d'auto-saisine.</p> <p>Les organisations syndicales, associations et mouvements impliqués dans les débats éducatifs doivent être considérées comme des forces de proposition, comme certains d'entre eux ont su le montrer dans le groupe « De l'ambition pour la réforme des lycées » ou à l'occasion de l'Appel de Bobigny. La mise en place de l'école fondamentale et la définition du service de ses professeurs, par exemple, doivent être décidées à travers une loi d'initiative parlementaire, adoptée au terme d'une mise en débat dans toute la société des propositions portées par ces organisations. Il faut sortir des grandes décisions négociées dans un tête-à-tête entre ministre et syndicats, sur la base d'un projet issu du ministère ou d'une commission dont on peine souvent à faire reconnaître la légitimité par les différents acteurs du débat.</p>
<p>6. Ouvrir l'école sur son environnement</p>	<p>La création d'un climat de confiance dans l'école est conditionnée à l'ouverture de celle-ci sur son environnement. C'est un des éléments du cahier des charges de l'appel à projets que nous lancerons.</p> <p>C'est d'abord au niveau des collectivités locales que cette dynamique doit être encouragée, notamment à travers l'action de nouvelles instances de décision impliquant à la fois élus, écoles, représentants des parents et associations et dotées d'une véritable marge d'autonomie.</p> <p>Une nouvelle façon de rédiger les programmes et de définir les examens doit encourager les établissements scolaires à s'adapter à leur environnement, à l'occasion de projets pédagogiques qui doivent cesser d'être considérés comme des entorses aux programmes nationaux ou comme un supplément d'âme. Le développement de ces projets doit conduire à faire appel aux services des mouvements d'éducation populaire et à s'appuyer sur les parents.</p>
<p>7. Développer le partenariat localement</p>	<p>Nous souhaitons affirmer le cadre territorial dans la détermination des politiques éducatives : à l'échelle du bassin de vie, de nouvelles instances de décision impliquant à la fois élus, écoles, représentants des parents et associations doivent favoriser la mise en relation de l'ensemble des acteurs. Ce qui signifie qu'une</p>

	<p>grande part des décisions concernant les établissements scolaires de ce territoire doit être prise à ce niveau.</p> <p>C'est le cas par exemple des rythmes scolaires : si les dates de vacances relèvent du niveau national, les horaires les plus pertinents ne sont pas les mêmes en centre-ville, dans une commune périurbaine ou en montagne. Les rythmes scolaires doivent être mis en cohérence avec les rythmes de vie locaux, en concertation avec un « bureau des temps » au rôle consultatif.</p>
<p>8. Redonner du poids aux mouvements d'éducation populaire</p>	<p>A travers des mouvements militants et contestataires, voire provocateurs, l'éducation populaire a connu ces dernières années un renouveau que nous ne devons pas ignorer. Mais les niveaux de décision ne sont pas les mêmes selon les différents acteurs de l'éducation, ce qui ne favorise pas leurs échanges et l'établissement de véritables partenariats.</p> <p>Nous souhaitons affirmer le cadre territorial dans la détermination des politiques éducatives : à l'échelle du bassin de vie, de nouvelles instances de décision doivent favoriser la mise en relation de l'ensemble des acteurs. Ce qui signifie qu'une grande part des décisions concernant les établissements scolaires de ce territoire doit être prise à ce niveau. C'est à cette condition que l'éducation populaire pourra vraiment entrer dans l'école, comme un partenaire à part entière, et non sur un mode qui s'apparente trop souvent à l'effraction.</p> <p>Hors de l'école, l'éducation populaire a vu son rôle et ses formes évoluer. Il est grand temps de faire le point sur les besoins financiers, humains et juridiques (notamment en ce qui concerne le statut du militant bénévole) de ces mouvements dont il faut favoriser la mise en réseau. Un grand forum de l'éducation populaire, dès la première année de la législature, irait en ce sens et donnerait de plus une visibilité importante à un secteur éducatif essentiel mais trop mal connu.</p> <p>Notre proposition d'encourager les jeunes à faire une « pause » dans leurs études après 16 ans (dans l'esprit des « <i>gap years</i> » anglo-saxonnes) ouvrirait enfin un espace qui devrait être investi par l'éducation populaire.</p>
<p>9. Accompagner et valoriser l'acquisition de compétences des personnels de l'enseignement</p>	<p>L'ensemble des idées présentées ici n'ont de chance d'être appliquées que si la formation des enseignants est refondée, après sa liquidation par la droite.</p> <p>La formation initiale doit être organisée dans le cadre d'un master, le concours ayant lieu à la sortie de la licence, de façon à laisser le temps aux enseignants, avant leur prise de responsabilité effective, de s'interroger sur le métier dans lequel ils s'engagent.</p> <p>La formation continue doit bénéficier de moyens et être davantage tournée vers les établissements que vers les disciplines.</p>
<p>10. Changer l'organisation des établissements scolaires</p>	<p>Les établissements scolaires ne sont pas pour les écologistes un lieu délibérément coupé du monde et administré par les seuls enseignants. Il faut au contraire qu'ils soient le lieu privilégié de la collaboration entre l'ensemble des membres de la communauté éducative.</p> <p>Une plus grande autonomie donnera l'occasion aux instances de décision (notamment le conseil d'école ou d'administration), où siègent les représentants des parents et des élèves, de jouer un rôle plus important.</p> <p>L'élection d'une partie de l'équipe de direction et du président du conseil d'administration au sein de la communauté éducative garantira une démocratie plus active, de façon à ce que l'accroissement de l'autonomie des établissements ne revienne pas à confier un pouvoir discrétionnaire à un chef d'établissement-manager qui ne serait encore que le représentant de la hiérarchie administrative.</p> <p>Dans le fonctionnement quotidien, les modes d'organisation alternatifs à la formule traditionnelle un professeur/une classe/une heure/une discipline doivent être encouragés, notamment à travers un appel permettant la constitution d'équipes sur projets.</p>
<p>11. Donner plus de sens aux savoirs scolaires</p>	<p>Donner plus de sens aux savoirs scolaires commence par laisser une plus grande marge de manœuvre aux équipes pédagogiques : elles sont les mieux placées pour déterminer les meilleures façons de présenter les savoirs aux élèves.</p> <p>Mais il faut que les programmes leur en laissent la possibilité : rédigés en termes d'objectifs transdisciplinaires de fin de cycle, ils laisseraient cette indispensable part d'autonomie. Définis d'abord par leurs finalités culturelles et non plus par leurs contenus détaillés, ils seraient dans leur principe reliés à des problèmes fondamentaux que l'humanité doit affronter.</p> <p>C'est tout l'enjeu des « éduquer à » : l'éducation à l'environnement et au</p>

	<p>développement durable, l'éducation à la sexualité, l'éducation à la sécurité routière, l'éducation à la diversité... sont essentielles mais ne doivent pas être des disciplines supplémentaires, des temps d'enseignement à part ou un supplément d'âme pour des disciplines... quand le professeur a le temps de s'en préoccuper.</p>
<p>12. Développer l'interdisciplinarité, y compris pour la certification</p>	<p>L'interdisciplinarité peut être développée en actionnant deux leviers : les programmes et la certification.</p> <p>Les programmes doivent être définis non plus discipline par discipline, mais en termes d'objectifs transdisciplinaires de fin de cycle, de façon à laisser aux équipes pédagogiques la responsabilité de décider quels contenus disciplinaires (mais aussi quelles activités, quels modes de regroupement, quels horaires...) pourront permettre de les atteindre.</p> <p>Les modalités d'évaluation aux examens ont évidemment une grande influence sur l'enseignement dispensé en amont. La mise en place d'épreuves interdisciplinaires (ou même transdisciplinaires) serait un encouragement déterminant à la pratique d'activités interdisciplinaires et au recentrage de l'enseignement sur l'essentiel. En tout état de cause, c'est avec ce genre d'épreuves que la plupart des filières sélectives du supérieur choisissent leurs étudiants...</p>